

Le GRETA vous accompagne

Le maître d'apprentissage

**Quel est le rôle du
maître d'apprentissage ?**



Qui est-il ?

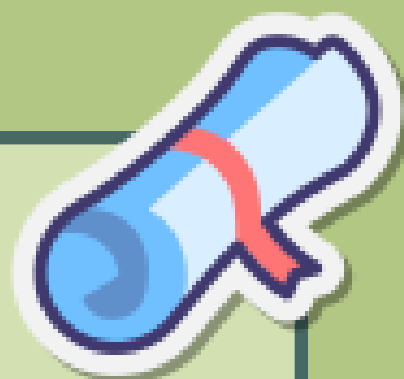
Un salarié volontaire

Majeur

Avec des compétences professionnelles

Et des qualités pédagogiques

**Il est titulaire d'un
diplôme du même
domaine que l'apprenti**



**Il justifie d'une année
d'expérience dans
l'activité visée**

OU

**Justifie de deux années
d'expériences en rapport
avec le diplôme préparé
par l'apprenti**



Combien d'apprentis peut-il encadrer ?



2 apprentis + 1
redoublant au maximum



Peut-il y avoir plusieurs maîtres pour un apprenti ?



Oui, il suffit de désigner
un référent pour le CFA



A quoi s'engage-t-il ?

Assurer la formation pratique de l'apprenti et l'accompagner vers l'obtention de son diplôme.



Auprès de l'apprenti

En le formant sur son temps de travail

En se rendant disponible pour répondre aux questions



Auprès du CFA

En s'informant de son parcours au sein du CFA

En consacrant du temps aux relations avec le CFA

Le rôle de l'employeur



Accueillir l'apprenti
et l'intégrer à
l'entreprise



Organiser
ses tâches
quotidiennes



Accompagner
l'apprenti dans la
découvertes des
facettes du métier



Evaluer
l'acquisition de ses
compétences
professionnelles



S'assurer que
ses conditions
de travail sont
satisfaisantes



L'informer de
l'ensemble des
règles de l'entreprise

Vous voulez en savoir plus sur le rôle du maître d'apprentissage ?

**Alors consultez
le site du GRETA
CFA METEHOR
Paris !**

